

Appliquer la TVA à 6 % sur les boissons alcoolisées

Ce lundi marque donc un moment tant attendu par la population, la réouverture des restaurants et des cafés. Et, surtout, des terrasses qui vont avec. Si la fréquentation devrait être au rendez-vous, certains établissements resteront toutefois fermés par choix, tandis que d'autres, pour « compenser », joueront sur les prix. « Ce qui est un mauvais calcul, pour la députée wallonne MR Diana Nikolic. Il ne faut pas oublier que beaucoup de gens ont perdu de l'argent durant cette crise, voire carrément leur job. Si cela devient trop cher d'aller boire un verre ou manger un morceau, alors cela fera réfléchir avant d'y retourner et là, tout le monde est perdant. »



Diana Nikolic plaide pour une baisse de la TVA. © N.B.

Si une série de mesures de soutien à l'Horeca ont été prises, la plus forte concerne incontestablement la baisse de TVA à 6 % jusqu'à la fin de l'année. Précisons que le but n'est pas de faire baisser les prix, mais d'améliorer la situation financière des restaurants et cafés.

Pour le « Collectif Wallonie Horeca », « c'est une avancée, mais nous sommes loin du but. » Pourquoi ? Parce que la TVA abaissée à 6 % exclut les boissons alcoolisées actuellement. « Dans la restauration, la vente d'alcool c'est près de 50 % du chiffre d'affaires et bien plus encore pour les bars, cafés, bistrot... À Liège, je pense notamment aux cafés du Carré qui ont déjà annoncé ne pas pou-

voir rouvrir dans les conditions actuelles. Pour eux, c'est une double peine sans réductions de la TVA sur les boissons alcoolisées », appuie la libérale liégeoise Diana Nikolic. Qui invite donc à aller plus loin.

Sauf qu'au sein des dix partis soutenant les pouvoirs spéciaux du gouvernement Wilmès, tout le monde n'y est pas favorable. Plusieurs arguments sont évoqués, comme la baisse des prix ou les raisons de santé publique. Des éléments qui ne tiennent pas la route pour la députée wallonne. « L'objectif de la TVA généralisée dans l'Horeca, c'est que les prix restent égaux à ce qu'ils sont, mais que les exploitants aient plus de marge. Il n'y a donc

pas de baisse des prix, mais plus d'argent pour les gestionnaires qui en ont bien besoin. »

Et d'évoquer comme exemple le célèbre Carré, à Liège. « Là, c'est un peu la double peine puisque les cafés ne rouvriront pas avant le 22 juin et qu'en plus, ils n'ont que les boissons. »

Jouer sur une baisse de la TVA afin que les exploitants n'augmentent pas d'eux-mêmes les prix est donc une meilleure option pour Diana Nikolic, un avis que partage également le secteur Horeca en Wallonie, pour qui il faut « une mesure forte pour aider tout le secteur, surtout les bars qui restent dès lors les plus touchés actuellement ». 